



Violence conjugale devant enfants avec 8 jour ltt et menace de mort réitérés

Par **Sulfuide**, le 11/04/2015 à 23:05

Bonsoir, j ai déposé une plainte pour menace de mort réitérés et violence conjugale. Suite à l enquête de la brigade des mineurs, mon ex concubin a été entendu puis déféré devant un magistrat qui a ordonné une mise en examen, une ordonnance de protection avec interdiction de m approcher, me rencontrer et de résider au domicile conjugal et une injonction de soin, il passe en correctionnelle a la fin du mois.

Dès sa sortie de garde à vue, il m a téléphoné me menaçant de me faire payer ce que je lui avait fait, le lendemain il m a dit qu il allait me faire chier, je suis allée déposée une main courante, ensuite j ai été obligée de lui laisser mes enfants.il leur a mis des fessés car il voulaient me téléphoner, main courante. Nous sommes passés devant le JAF ou il avançait des propos horribles, il me frappe parce que je bas mes enfants, je suis folle car j ai passé deux mois en hôpital psychiatrique bref une horreur. Après avoir récupéré des attestations école et médecin, j ai déposé une nouvelle plainte contre lui pour propos calomnieux .

Il m a approché au parc public et des gens m ont fait des attestations afin que je puisse déposer une plainte pour non respect de la mise en examen.

J ai très peur et son comportement prouve bien à quel point, il est malade. Entre temps, il a agressé. La directrice de l école devant tout le monde parce qu elle m avait fait des attestations. Elle a déposé une main courante.

Que risque t il? **MERCI**